

Communiqué

SANGLIERS MORTS A MORIEUX (22) EAU & RIVIERES DEMANDE DES ANALYSES TOXICOLOGIQUES

La nouvelle mortalité de huit sangliers à Morieux, en baie de Saint-Brieuc, sur des vasières couvertes d'algues vertes, est de plus en plus suspecte.

La thèse officielle de l'étouffement, évoquée pour les deux premiers marçassins retrouvés morts le 7 juillet, apparaît pour le moins fragile.

Elle ne peut expliquer pourquoi, l'embouchure du Gouessant est le seul site du littoral français concerné par de telles mortalités d'animaux, d'ailleurs habitués à fouiller le sol pour se nourrir.

L'autopsie pratiquée sur les deux marçassins si elle a mis en évidence la présence de vase dans les voies supérieures (larynx) n'est pas suffisante pour écarter l'hypothèse d'une mortalité provoquée par l'hydrogène sulfuré provenant de la décomposition des algues. La présence de matières exogènes dans la trachée ne peut en effet exclure une intoxication aiguë au monoxyde de carbone ou à l'hydrogène sulfuré.

Ce nouvel accident doit conduire les autorités sanitaires à faire procéder à des analyses toxicologiques (H₂S, monoxyde carbone) sur l'ensemble des sangliers récupérés et à publier immédiatement leurs résultats.

L'expertise collective de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) publiée début juillet « *Risques liés aux émissions gazeuses des algues vertes pour la santé des populations avoisinantes, des promeneurs et des travailleurs* » insiste sur la nécessité de poursuivre les études afin de mieux cerner les risques sanitaires liés aux algues vertes.

« *La transparence et le souci de la recherche de la vérité sont indispensables dans cette affaire qui concerne, au-delà de la faune sauvage, la protection de la santé publique* » indique Gilles HUET, Délégué général d'Eau & Rivières de Bretagne.

Eau & Rivières de Bretagne demande donc au préfet des Côtes d'Armor qu'il fasse procéder dès ce jour aux analyses écotoxicologiques indispensables pour comprendre les raisons de cette mortalité.

Le 25 juillet 2011

Contact : Gilles HUET, Délégué général 06 80 25 21 90

• **Siège social :**
Venelle de la Caserne, 22200 Guingamp
tél/fax 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.asso.fr